



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-71435>

Département(s) de publication : **18, 41**

Annonce n° **25-71435**

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : INSA Centre Val de Loire

Correspondant : M. MBAYE Maissa, Chargé des marchés publics et des affaires juridiques

Adresse : 88 BOULEVARD Lahitolle, 18022 BOURGES

Coordonnées :

Courriel : maissa.mbaye@insa-cvl.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Fourniture d'un système d'excitation vibratoire électrodynamique pour l'INSA Centre Val de Loire (campus de Blois)

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Fourniture d'un système d'excitation vibratoire électrodynamique pour l'INSA Centre Val de Loire

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

60 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Sans objet.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Le paiement se fera par virement administratif. Les références du compte devant être crédités seront précisées dans l'Acte d'Engagement. L'agent comptable assignataire des paiements est l'agent comptable de l'INSA Centre Val de Loire. Le règlement s'effectuera 30 jours calendaires à compter de la date de réception de la demande de paiement et dès lors que le service fait sera constaté. L'unité monétaire souhaitée est l'Euro (€).

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidat individuel, soit en

qualité de membre d'un ou plusieurs groupements, mais ne peuvent être mandataire de plusieurs groupements. En cas de groupement, celui-ci pourra être solidaire ou conjoint. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont ceux décrits au règlement de la consultation.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 9 - Délai d'urgence

Délai d'urgence - Justification : L'ensemble de ces éléments sont précisés au Règlement de la présente consultation.

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 08/07/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-09

Renseignements complémentaires : Se référer au règlement de la consultation.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : INSA Centre Val de Loire

Contact : M. MBAYE Maissa, Chargé des marchés publics et des affaires juridiques

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marches-publics.gouv.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Se référer au règlement de la consultation.

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Se référer au règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/06/2025